

«Collaboration des intervenants externes avec éducation21 dans le cadre de l'élaboration de dossiers thématiques»

Description du projet pilote et indications pour la candidature

1. Situation initiale

Une bonne collaboration entre les acteurs de l'éducation formelle et non formelle est essentielle pour la mise en œuvre de l'EDD. éducation21 tient donc à renforcer et à optimiser en permanence la collaboration avec les intervenants externes. C'est pourquoi éducation21 lance un projet pilote dans le cadre duquel certaines parties des dossiers thématiques seront élaborées en collaboration avec des intervenants externes. Les thèmes sont annoncés et les intervenants externes sont invités à postuler pour la collaboration. L'accent doit être mis sur l'expertise des intervenants externes, qui sera fournie et rémunérée dans le cadre d'un mandat. Les prestations fournies sont intégrées dans les produits d'éducation21, la collaboration avec l'intervenant externe concerné est valorisée par l'apposition de son logo et par d'autres mesures de communication. Durant la phase pilote, un montant maximal de CHF 5'000 est à disposition par mandat.

2. Description des produits

Les produits à créer durant la phase pilote et qui seront intégrés dans les dossiers thématiques respectifs, ont été définis comme suit.

Produit	Dossier thématique	Exemple(s) de produit(s) similaire(s) sur un autre thème
Ficelles	Migration	Les ficelles de mon assiette cycle 1 , cycle 2 , cycle 3
Mystery	Eau	Guide Mystery et divers exemples
Ballade EDD	Ville, village	Itinerario ESS La lampreda del Laveggio (uniquement en it)
Cartes de situation	Energie	Pas encore d'exemple publié

Le développement du produit se fait en collaboration avec éducation21, en allemand, en français ou en italien. Après sa création, chaque produit est traduit dans les autres langues par éducation21. Le produit porte les logos d'éducation21 et de l'intervenant externe mandaté et est également publié sur le site Internet d'éducation21.

3. Planification

Délai	Etape	Personnes impliquées
30 juin 2023	Dépôt des candidatures selon les indications au point 4 Maximum 3 pages A4 adressées à Claudia.Stuebi@education21.ch	intervenants externes

11 août 2023	Examen des candidatures et attribution des mandats Réponse aux candidats	éducation21
25 août 2023	Signature des mandats et planification de la mise en œuvre avec les acteurs mandatés	éducation21 et intervenants externes
Selon le plan de mise en œuvre respectif	Mise en œuvre et finalisation du produit dans la langue d'origine	éducation21 et intervenants externes
	Facturation à éducation21 du montant convenu	intervenants externes
	Évaluation du projet pilote, conclusions pour 2024	éducation21 et intervenants externes
	Finalisation des versions linguistiques et publication sur le site web d'éducation21	éducation21
	Communication des produits et de la collaboration via la newsletter, ventuno, médias sociaux Utilisation des produits lors de manifestations, formations continues, etc. Présentation des produits lors de la prochaine rencontre du réseau des intervenants externes	éducation21 et intervenants externes

4. Procédure de candidature et sélection

Les intervenants externes intéressés posent leur candidature pour le mandat jusqu'au 30 juin 2023. Ils présentent les éléments suivants sur trois pages A4 au maximum :

- Mention du produit selon le tableau au point 2. Pour la Ballade EDD: description du lieu où celle-ci sera mise en place.
- Une brève esquisse de l'idée à mettre en œuvre, y compris d'autres indications telles que la description du lien avec l'actualité, la multiplicité des perspectives au sens de l'EDD, le caractère innovant, etc.
- Liste des prestations pouvant être fournies par l'intervenant externe : p. ex. contenus spécialisés, recherches, rédaction de textes, relecture spécialisée, tests, etc.
- Preuve d'expertise, si possible avec référence.
- Niveau scolaire ciblé par le produit (du cycle 1 au secondaire II) et lien avec l'un des plans d'études des régions linguistiques (LP21, PER, PDS)
- Budget approximatif (maximum CHF 5'000)
- Langue de travail, quand c'est possible aussi plusieurs langues de travail
- Personne de contact et coordonnées

Les candidatures au mandat seront évaluées sur la base des critères suivants :

- Expertise sur le thème demandé avec en même temps un contenu innovant
- Esquisse convaincante
- Pertinence par rapport au plan d'étude
- Impartialité de l'expertise proposée (orientation selon la déclaration d'engagement)
- La répartition des tâches avec éducation21 peut être organisée de manière ciblée

stc/ 02.06.2023